



Conseil de sécurité

Distr. générale
15 décembre 2009

Original : français

Lettre datée du 14 décembre 2009, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1891 (2009) concernant le Soudan, que le Conseil de sécurité a adoptée le 13 octobre 2009. Au paragraphe 1 de la résolution, le Conseil a décidé de reconduire jusqu'au 15 octobre 2010 le mandat du Groupe d'experts, initialement constitué en application de la résolution 1591 (2005), mandat qu'il avait déjà prorogé par ses résolutions 1651 (2005), 1665 (2006), 1713 (2006), 1779 (2007) et 1841 (2008), et m'a prié de prendre les mesures administratives voulues.

En conséquence, je tiens à vous informer que j'ai nommé les quatre experts suivants membres du Groupe d'experts jusqu'au 15 octobre 2010 :

- M. Abdelaziz Abdelaziz (États-Unis d'Amérique);
- M. Nils Holger Anders (Allemagne);
- M. Thomas Bifwoli (Kenya);
- M. Bahlakoana Shelile (Lesotho).

Je proposerai sous peu un cinquième expert.

J'ai également nommé M. Bifwoli coordonnateur du Groupe d'experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Le Secrétaire général
(*Signé*) **Ban Ki-moon**

